

Assemblée bourgeoise du mercredi 10 avril 2019 à 19h30 à la salle communale de Mervelier

Cette assemblée bourgeoise a été convoquée par le journal officiel n° 12 du 27 mars 2019, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public.

Ordre du jour :

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 10 décembre 2018.
2. Statuer sur la vente à Noémie Merçay et Fabien Marquis de la parcelle 140 du ban de Mervelier, d'une contenance de 676 m², pour un prix forfaitaire de Fr. 6'500.00.
3. Information sur la réfection du chemin de la Neuvevie.
4. Divers.

Nomination d'un président et d'un scrutateur

Monsieur Thomas Dessarzin est proposé et nommé Président par l'assemblée.
Monsieur Julien Kottelat est proposé et nommé scrutateur.

Il y a 12 personnes bourgeoises présentes à cette assemblée.

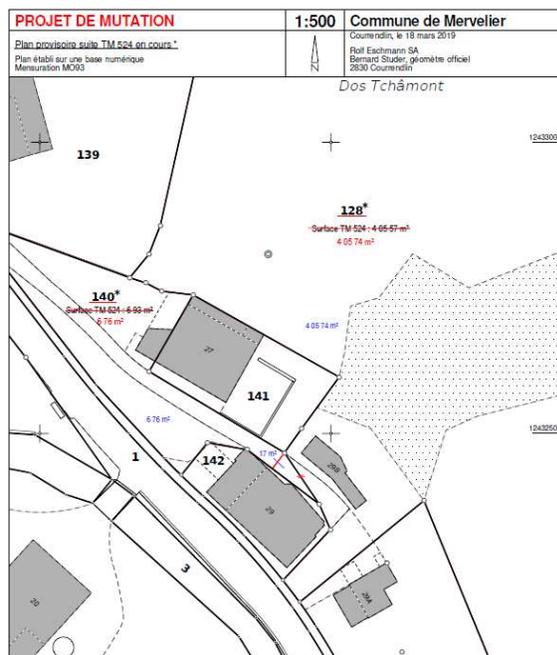
Thomas Dessarzin ouvre l'assemblée et remercie les personnes présentes.

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 10 décembre 2018.

L'assemblée l'adopte à l'unanimité par une levée de main sans aucune modification.

2. Statuer sur la vente à Noémie Merçay et Fabien Marquis de la parcelle 140 du ban de Mervelier, d'une contenance de 676 m², pour un prix forfaitaire de Fr. 6'500.00.

Rapporteur : Joël Tschannen



Noémie Merçay et Fabien Marquis souhaite acheter la parcelle 140 car ils vont rénover la grange de la parcelle 141 pour en faire leur habitation.

Au vote à main levée, l'assemblée accepte de vendre la parcelle 140 du ban de Mervelier, à Noémie Merçay et Fabien Marquis, d'une contenance de 676 m² au prix forfaitaire de Fr. 6'500.00.

3. Information sur la réfection du chemin de la Neuvevie.

Rapporteur : Joël Tschannen



Le Conseil communal avise l'assemblée qu'un crédit de Fr. 45'000.00 sera voté lors de l'assemblée bourgeoise pour la réfection du chemin de la Neuvevie, depuis la route de la Scheulte jusqu'au croisement Neuvevie-Dürenberg.

4. Divers.

La parole n'étant plus utilisée, le Président, Monsieur Thomas Dessarzin, lève l'assemblée à 19h40.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISE

PRESIDENT
Thomas Dessarzin

SECRETAIRE
Alexandra Wingeier